



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au chalet communautaire, lundi le 22 novembre 2021 à 19h30 à laquelle étaient présents:

Madame et messieurs Guillaume Morin, Jean-Noël Moreau, Sébastien Thériault
Yves Lebel Linda Levesque et Jérôme Dubé formant quorum sous la présidence de M.
Jules Soucy, maire.

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-192-21

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Guillaume Morin
et résolu

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité

RS-193-21

Adoption des procès-verbaux des dernières réunions

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le procès-verbal de la réunion du 4 octobre 2021 soit accepté tel que rédigé.

Il est proposé par Linda Levesque
et résolu

que le procès-verbal de la réunion du 21 octobre 2021 soit accepté tel que rédigé

Adoptée à l'unanimité

Conciliation bancaire

La conciliation bancaire démontre un solde au 22-11-2021 de 255,395.50 à la
marge de crédit.

Période de questions

Aucune question

RS-194-21

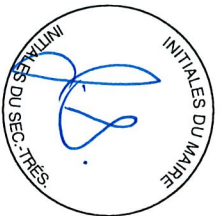
Approbation des comptes

Il est proposé par Linda Levesque
et résolu

d'accepter les comptes ci-dessous décrits :

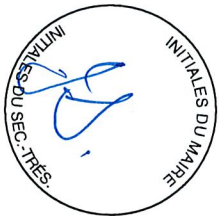
#LISTE COMPTE À PAYER novembre 2021

1. Actuel-Conseil : Honoraire visite de chantier	1,034.78
2. Atelier 5 : Honoraire agrandissement	1,379.70
3. ATR du Bas St-Laurent	324.43
4. ARC Document Solutions (élection)	230.18



No de résolution
ou annotation

5. Bell : Internet garage, municipalité, caserne	329.83
6. Bell Mobilité : Cellulaires)	38.98
7. Bell Service Affaire	5.17
8. BMR : Fournitures	28.11
9. Carrefour du Camion : Pièces camion	799.85
10. Construction Unic : Agrandissement complexe	131,676.01
11. Construction Claude Gagnon	1828.10
12. Joseph Dumont 1997	50,651.59
13. Excavation Tanguay : hrs de pelles, fardiers.	1,356.71
14. Hydro-Québec : munic., garage, caserne, public camping	2,796.09
15. Hydro-Québec chalet communautaire	364.90
16. Livraison ML : Transports	20.02
17. Pétrole Jacques Larochelle : Diesel	1,920.28
18. Petite caisse : Frais de poste, Informateur, Timbres	622.85
19. Place du Travailleur : Botte Luc, huile, scie a élaguer, chaine	485.77
20. Infoteck	103.48
21. Pieces Témis	1166.98
22. Oxygaz	82.69
23. Entreprise Guy & Pascal Dubreuil	6,179.91
24. Plomberie G.M. Enr,	288.45
25. Émilien Beaulieu (frais de représentations)	103.50
26. Buropro citation fourniture de bureau	927.78
27. Serge Dubé (formation chasse-neige)	1,184.40
28. Paroisse de St-Marc du Lac Long (entraide)	867.48
29. Ville de Dégelis (entraide)	1,058.00
30. Mécanique Générale Soudure JPG (antirouille)	158.10
31. Grossiste M.R. Boucher(géotextile)	1,938.42
32. Témis Chrysler (fourniture pick-up)	283.53
33. Transport Rivière-du-Loup	22.45
34. Service Kopilab facturation de copies	206.13
35. Aménagement Lamontagne	7,139.95
36. SAAQ (immatriculation)	755.91
37. Solutia Telecom	82.16
38. 9402-2308 Québec Inc.(balises bois pour chemins)	574.88
39. Jacques Thibault (Pierreville) test camion pompier	488.64
40. Laboratoire BSL (analyse d'eau)	87.38
41. Énergie Ressources naturelles (avis de mutation)	15.00
42. Surplus Général Tardif (dévidoir hose, compresseur air 5gal.)	436.88
43. Servitech	289.46
44. Maxi-Métal	147.44
45. Irving Énergie	258.16
46. Pneus F.M.	44.52
47. Dickner (détecteur de métal, panneau signalisation)	1,230.55
48. Groupe CCL (bulletin vote)	1,402.70
49. Hydro-Québec	183.87
	223,601.75
50. Manic Sanitation (masque)	109.23
51. Distribution Rioux (rail carré 10 pieds, chariot)	163.19
52. Premier Tech (programme d'entretien Ecoflo)	240.98
53. BMR Avantis (resto de la plage)	417.47
54. Sorties des pompiers	1,088.85
55. Alain Beaulieu	3,394.60



No de résolution
ou annotation

56. Épicerie des 4 Sous	17.06
57. Pièces Témis	267.78
58. Bell Mobilité	40.12
59. Robitaille Équipement	366.77
60. Avantis (BMR) table pour resto camping)	35.51
61. Électronique Mercier (paget)	384.10
62. BuroPro Citation (fourniture bureau)	538.41
63. Aero-Feu (pièce)	306.99
64. Martin & Levesque (vêtement pompier)	397.88
65. Servitech (facturation des avis évaluation)	<u>46.66</u>
	231,417.35
66. CDC Hydraulique	392.68
67. Hydro Québec (chalet communautaire)	955.76
68. BMR Avantis (fourniture garage)	16.99
69. Mrc de Témiscouata (membre tourisme)	125.00
70. Pièces Témis (thermomètre de terrain)	<u>58.12</u>
	1,548.55
71. Pétroles Jacques LaRoche	1,176.54
72. C.S.S du Fleuve et des Lacs travaux informatique)	135.64
73. Place du Travailleur (botte Serge Dubé)	304.68
74. Danny Michaud Dubé (préparation de 4 iPad)	120.72
75. Bell Canada (cantine, pompier, bureau)	369.94
76. Carrefour du camion	595.00
77. Petite caisse	<u>561.55</u>
	236,229.97

RS-195-21

Liste des arrérages de taxes au 22-11-2021

Il reste à percevoir 76,345.78 \$ d'arrérages de taxes. Une quinzaine de dossiers sont plus urgents et des actions seront peut-être nécessaires.

Il est proposé par Linda Levesque
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance de la liste et demande d'envoyer des avis recommandés aux dossiers en souffrance depuis 2019. D'envoyer des avis à tous les autres contribuables pour diminuer le plus possible les sommes à recouvrir. Le Directeur général rendra compte des avancés et le conseil devra statuer pour les dossiers non réglés et en souffrance lors de sa réunion de décembre prochain.

Adoptée à l'unanimité

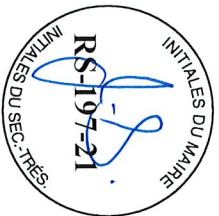
RS-196-21

Nomination du pro-maire

Il est proposé par Yves Lebel
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington nomme M Jean-Noël Moreau à titre de maire suppléant de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Autorisation de signatures des officiers

Il est proposé par Guillaume Morin
et résolu

que le maire, le maire suppléant et le Directeur général, greffier soient les représentants de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la caisse. Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- Émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable
- Signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- Demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité;
- Signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité.

Le Directeur général et l'adjointe administrative exerceront seul les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- Faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable;
- Concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité.

Tous les autres pouvoirs de représentants devront être exercés sous la signature de deux d'entre eux.

Les nouveaux signataires seront :

Jules Soucy, maire
Jean-Noël Moreau, maire suppléant
Denis Moreau, directeur général et greffier

Adoptée à l'unanimité

RS-198-21

Assurance 2022

Le Conseil a revu l'ensemble des couvertures d'assurance proposé par la MMQ

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil approuve le renouvellement des assurances de la municipalité pour l'année 2022 au montant de 25,332.69 \$ \$

Adoptée à l'unanimité

RS-199-21

Budget 2022

Il est proposé par Linda Levesque
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington fixe au mercredi 15 décembre 2021, la date pour l'adoption des prévisions budgétaires 2022 et l'adoption du plan triennal des immobilisations 2022-2023-2024.

Adoptée à l'unanimité

Résolution d'adjudication : Soumissions pour l'émission de billets RG-311-2020 et RG-323-2021

Date d'ouverture :	22 novembre 2021	Nombre de soumissions :	2
Heure d'ouverture :	14 h	Échéance moyenne :	2 ans et 1 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	29 novembre 2021
Montant :	369 000 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité de la paroisse de Packington a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 29 novembre 2021, au montant de 369 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

143 900 \$	1,05000 %	2022
146 900 \$	1,40000 %	2023
18 900 \$	1,80000 %	2024
19 400 \$	2,00000 %	2025
39 900 \$	2,25000 %	2026

Prix : 98,72700

Coût réel : 2,26907 %

2 - CD DES LACS DE TEMISCOUATA

143 900 \$	2,32000 %	2022
146 900 \$	2,32000 %	2023
18 900 \$	2,32000 %	2024
19 400 \$	2,32000 %	2025
39 900 \$	2,32000 %	2026

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,32000 %

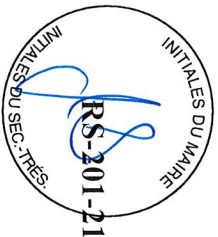
ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par Sébastien Thériault
et résolu

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de la paroisse de Packington accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 29 novembre 2021 au montant de 369 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros RG-311-2020 et 323-2021. Ces billets sont émis au prix de 98,72700 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**; QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

**Résolution de concordance et de courte échéance
relativement à un emprunt par billets au montant de 369 000 \$
qui sera réalisé le 29 novembre 2021**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de la paroisse de Packington souhaite emprunter par billets pour un montant total de 369 000 \$ qui sera réalisé le 29 novembre 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
RG-311-2020	254 000 \$
RG-323-2021	115 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 323-2021, la Municipalité de la paroisse de Packington souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par Yves Lebel
et résolu

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 29 novembre 2021;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 29 mai et le 29 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2022	143 900 \$	
2023	146 900 \$	
2024	18 900 \$	
2025	19 400 \$	
2026	19 700 \$	(à payer en 2026)
2026	20 200 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 323-2021 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 29 novembre 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

Adoptée à l'unanimité

Emprunt temporaire RG-320-2021 pour les travaux d'agrandissement chalet communautaire

Pour le fonctionnement et s'assurer de payer les travaux d'agrandissement du chalet communautaire, il est nécessaire de faire un emprunt temporaire de 1 000 000 \$ en attendant le financement permanent lorsque l'ensemble des travaux seront réalisés.

Il est proposé par Guillaume Morin
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington demande à la Caisse Desjardins des Lacs de Témiscouata un emprunt temporaire de 1 000 000 \$ comme une marge de crédit, les déboursés en fonction des besoins.

Que Jules Soucy, maire et Denis Moreau, directeur général sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Packington tous les documents se rapport à ce prêt.

Adoptée à l'unanimité

RS-203-21

Hockey Témiscouata : demande d'aide financière

Hockey Témiscouata sollicité une aide financière de 50.\$ par joueur pour l'organisation du hockey. Quatre jeunes de notre paroisse participent.

Après délibération,
il est proposé par Jérôme Dubé
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accorde une aide de 200.\$ à Hockey Témiscouata pour la continuité de son mandat dans le Témiscouata du développement des joueurs de hockey.

Adoptée à l'unanimité

RS-204-21

Club Cabgym : demande de commandite

Le Club Cabgym est un organisme à but non lucratif existant depuis plus de 20 ans et permettant à un peu plus de 85 jeunes, provenant de partout au Témiscouata, de pratiquer la gymnastique. Quatre adolescents(es) de Packington font partie de ce club.

Après délibération,
il est proposé par Yves Lebel
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accorde une commandite de 150.\$ au Club Cabgym.

Adoptée à l'unanimité

que le Conseil a pris connaissance du rapport de réalisation des travaux de rechargement et que ses travaux ont été payé à même le budget d'opération courant de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

**Amendement RS-142-12, demande de dérogation mineure 892, 8^e et 9^e
Rang Sud**

Selon le nouveau certificat de localisation réalisé par Élise Rousseau-Bérubé de Pelletier Labrie, les mesures diffère de celui de 2007, la marge sud-ouest serait à 1.7 mètres au lieu de 2 mètres et la marge Nord-Ouest serait de 3.3 mètres au lieu de 3.42 mètres.

Considérant l'écart peu important, le conseil est d'avis de corriger la résolution

Par conséquent,
il est proposé par Guillaume Morin
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington amende la résolution 142-12 pour modifier les mesures de la marge Sud-Ouest à 1,7 mètres et la marge Nord-Ouest à 3.3 mètres.

Adoptée à l'unanimité

RS-206-21

Chalet communautaire : Location de salles

Considérant que nous sommes présentement en construction au chalet communautaire et que l'échéancier des travaux est fixé au 28 février 2022;

Considérant le contexte de la pandémie et l'obligation du propriétaire de s'assurer que toutes les personnes ont leur passeport vaccinal;

En conséquence,
il est proposé par Jérôme Dubé
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington ne fera pas de location de salle tant et aussi longtemps que les travaux ne seront pas terminés et que le bâtiment sera livré.

Adoptée à l'unanimité

RS-207-21

**OMH de la région de Dégelis : demande de remboursement taxes fosse
septique**

Le contrat que la RIDT possède avec Simetech concernant la vidange des boues de fosses septique ne s'appliquent pas aux installations qui ont obtenu un certificat d'autorisation du ministère de l'environnement. Le HLM de Packington fait partie de cette catégorie. L'OMH de la région de Dégelis demande le remboursement de la taxe facturé.

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
Et résolu

Que le Conseil municipal de Packington autorise le remboursement de 200 \$ pour la taxe facturée à l'OMH pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité

Info-Dimanche : Publicité publireportage projet petit pas, grand pas

Info-Dimanche réalisera un publireportage en collaboration avec Acti-Famille sur le projet Petit pas, grand pas et le nouveau service de périnatalité social. Le projet vise à accroître le soutien durant la grossesse, l’allaitement et la petite enfance, particulièrement aux femmes et aux familles en situation de vulnérabilité dans le secteur desservi par l’organisme.

Une publicité de 1/32 page au coût de 105 \$ a été prise en concertation avec M. le maire et le directeur général

Il est proposé par Linda Levesque
et résolu

que le Conseil municipal de Packington entérine l’achat de la publicité pour le projet petit pas, grand pas.

Adoptée à l’unanimité

RS-209-21

Nomination des représentants aux différents dossiers municipaux

Il est proposé par Guillaume Morin
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington procède à la nomination des représentants aux différents dossiers municipaux à savoir :

C.R.S.B.P.

Jérôme Dubé

Comité consultatif d’urbanisme

Guillaume Morin
Sébastien Thériault

Comité Voirie

Jean-Noël Moreau

Comité des bâtiments

Jean-Noël Moreau
Yves Lebel

Comité Incendie et Premiers répondants

Guillaume Morin

R.I.D.T.

Linda Levesque
Sébastien Thériault

R.I.P.P.L.T.

Yves Lebel
Lynda Levesque

Corporation de développement touristique
(Regroupe aussi comité le Méruimticook et
responsable de la plage)

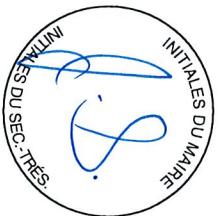
Jules Soucy
Jérôme Dubé
Linda Levesque

Responsable de la politique familiale

Jules Soucy
Jean-Noël Moreau

Responsable du Comité de développement

Jules Soucy
Guillaume Morin
Jean-Noël Moreau
Sébastien Thériault
Yves Lebel
Lynda Levesque
Jérôme Dubé



No de résolution
ou annotation

Responsable des loisirs

Jérôme Dubé
Guillaume Morin

Transport adapté et collectif Roulami

Yves Lebel
Linda Levesque

Corporation développement de la région
de Dégelis

Jules Soucy

Adoptée à l'unanimité

RS-210-21

Fonds Jeunesse Témiscouata

Le Fonds Jeunesse Témiscouata favorise la venue et le retour de jeunes diplômés âgés entre 18 et 35 ans. La Municipalité de Packington contribue depuis plusieurs années et l'agente de migration Place aux jeunes désire savoir si le conseil renouvellera sa participation à ce Fonds.

Après délibération,
il est proposé par Jérôme Dubé
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington contribuera au financement du Fonds Jeunesse Témiscouata 2021-2022 soit 0.25 cents per capita.

Adoptée à l'unanimité

RS-211-21

OMH de la région de Dégelis : Budgets révisés 2021

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance des budgets révisés pour l'ensemble immobilier 2685 établissant sa nouvelle contribution à 1,243 \$ soit une augmentation de 183 \$ pour les budgets du 4 et 14 octobre 2021.

Adoptée à l'unanimité

Compte-rendu de diverses réunions

M. le maire a fait un résumé du Lac à l'épaule du samedi 20 novembre dernier

Période de questions

- Un contribuable félicite les nouveaux élus
- Un contribuable demande la date de la fin des travaux d'agrandissement

Levée de l'assemblée

À 20 h 54, M. Guillaume Morin propose la levée de l'assemblée